



DÉLIBÉRATION

du 17 décembre 2024

Présents : 21 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Maria COURTAY, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Isabelle LEAUTE, M. Frédéric LEGRAS, M. Ludovic LEDUC, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M. Philippe JAHAN (ayant donné pouvoir à Antony AURILLON), Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Sandrine SUTEAU),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno BENOIT</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 11 décembre 2024</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>18/12/24</u> Publiée, le <u>20/12/24</u> Notifiée, le	<p>FINANCES</p> <p><i>Rénovation du complexe Le Phenix (salle de sport Olympe et rénovation énergétique) – sollicitation du fonds de concours</i></p>

Madame le Maire rappelle que la Commune a sollicité en 2024 un soutien financier de la COMPA au titre du Fonds de Concours pour la rénovation du complexe Le Phenix (salle de sport et rénovation énergétique).

Une aide financière d'un montant de 62 400€ sur une base éligible de 233 419,83€ H.T. a été accordée par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 octobre 2024.

Afin d'obtenir le versement de la subvention, la Commune doit prendre une délibération concordante à celle de la COMPA, reprenant le plan de financement final de l'opération concernée.

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Maîtrise d'œuvre	Axenergie	30 525,00 €		30 525,00 €
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Audit énergétique	TE44 (ex.SYDELA)	11 335,42 €		11 335,42 €
Sous-total MOE/Études		41 860,42 €	0,00 €	41 860,42 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Réno.énergétique lot 1	Hervé Durand (travaux)	51 575,98 €		51 475,20 €
Réno.énergétique lot 1	Hervé Durand (plans exe)	2 118,50 €		
Réno.énergétique lot 2	MONNIER (travaux)	21 331,13 €		21 238,87 €
Réno.énergétique lot 2	MONNIER (nettoyage, plans)	3 488,33 €		
Relamping	Up To Led	22 000,00 €		22 000,00 €
Sol sportif - enlèvement	ART DAN	8 362,38 €		
Sol sportif - fourn. et pose	ART DAN	88 482,96 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		197 359,28 €	0,00 €	94 714,07 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		239 219,70 €	0,00 €	136 574,49 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis Utiliser le menu déroulant	Montant (HT)	Taux Formule automatique
COMP A Fonds de concours	Fonds de concours 24/25	acquis	62 400,00 €	26,08 %
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		62 400,00 €	26,08 %
Autres aides non publiques				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		176 819,70 €	73,92 %
Participation du maître d'ouvrage			176 819,70 €	73,92 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			239 219,70 €	

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'exposé présenté ;

Vu l'article L.2122-29 du Code général des Collectivités territoriales ;

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :*

► **SOLLICITE** le versement du Fonds de Concours 2024-2025-2026 de la COMP A pour 62 400€ pour la rénovation du Phenix (sol sportif Olympe et rénovation énergétique).

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Bruno BENOIT
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU

